



1 - VOTRE SITUATION

NUMERO ALLOCATAIRE _____

ALLOCATAIRE _____
Nom Prénom _____ Situation professionnelle _____

CONJOINT CONCUBIN OU PACSE _____
Nom Prénom _____ Situation professionnelle _____

SITUATION FAMILIALE → En couple : Concubinage Mariage Pacs
→ Seul : Célibataire Divorcé Séparé Veuf ou veuve

ADRESSE _____
_____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____

ADRESSE e-mail _____@_____

NOM ET PRENOM DU JEUNE _____ DATE DE NAISSANCE _____

SITUATION DU JEUNE Étudiant Apprenti Stagiaire de la formation professionnelle

2 - VOTRE DEMANDE



VEUILLEZ CONSULTER LES CONDITIONS AU VERSO, AVANT DE COMPLETER CETTE PARTIE.

ARTICLE(S) QUE VOUS SOUHAITEZ ACHETER : Ordinateur fixe ou portable : écran, unité centrale, clavier, souris / Imprimante

JUSTIFICATIFS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT : Certificat de scolarité ou contrat d'apprentissage ou attestation de formation professionnelle
 Devis détaillant l'achat envisagé

_____ €
Nature article

_____ €
Nature article

TOTAL

_____	€
_____	€
_____	€

VOTRE PARTICIPATION (10% MINIMUM DU PRIX TOTAL)

MONTANT DE LA SUBVENTION

MONTANT DU PRET DEMANDE (400€ MAXIMUM)

MENSUALITE DE REMBOURSEMENT SOUHAITEE
(DUREE DE REMBOURSEMENT DE 12 MOIS MAXIMUM)
(LES MENSUALITES NE PEUVENT ETRE INFERIEURES A 20€/MOIS)

_____	€
_____	200 €
_____	€
_____	€

EXEMPLES :

PRIX TOTAL DU DEVIS	VOTRE PARTICIPATION	SUBVENTION	PRET	MENSUALITE DE REMBOURSEMENT
400 €	40 €	200 €	160 €	8 mensualités de 20€
800 €	200 €	200 €	400 €	11 mensualités de 34 € + 1 de 26 €
180 €	18 €	162 €	0 €	Pas de mensualités

3 - SURENDETTEMENT

AVEZ-VOUS DEPOSE UN DOSSIER DE SURENDETTEMENT ?

OUI NON

N° DE DOSSIER : _____

Si OUI, date de dépôt _____

4 - TUTELLE / CURATELLE / MJAGBF

Bénéficiez-vous (vous ou votre conjoint) d'une mesure de protection (tutelle, curatelle, Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial) ?

OUI NON

Si oui, merci de faire compléter obligatoirement le verso de cette demande par le tuteur, curateur ou le délégué aux prestations familiales.

P 1020501

Je certifie sur l'honneur que les renseignements cités sur cette demande, ainsi que les documents joints, sont exacts.

Date : _____ Signature(s) Allocataire(s) :

Attention : La Caf vérifie l'exactitude des déclarations. La loi punie quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (art. L 114-9 du Code de la Sécurité Sociale et L 441-1 du Code Pénal).

CONDITIONS DU PRET

Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Etudiants, apprentis ou stagiaires de la formation professionnelle de 16 à 20 ans rattachés au dossier allocataire de leurs parents. Le jeune concerné ne doit pas bénéficier pour son propre compte de prestations familiales et/ou de rémunération nette mensuelle supérieure à 55% du SMIC. • Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 770 € le mois de la demande.
Montant du prêt	<ul style="list-style-type: none"> • L'attribution du prêt ne constitue pas un droit, il est accordé dans le cadre d'enveloppes budgétaires limitatives. • La Caf 79 délivre les accords tous les 15 jours (le 15 ou le 30 de chaque mois). • Prise en charge de 90 % du coût de l'achat dans la limite de 600 € dont 200 € sous forme de subvention pouvant être complétée à hauteur de 400 € sous forme de prêt.
Conditions d'octroi	<ul style="list-style-type: none"> • Ce prêt ne peut être sollicité qu'une seule fois par jeune. • Obtenir le cas échéant l'accord de la commission de surendettement. • Obtenir l'accord du tuteur, du curateur ou du délégué aux prestations familiales en cas de Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF).
Modalités de remboursement	<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement en 12 mensualités maximum retenues sur les prestations familiales. • Mensualités minimales de 20 €. • Première mensualité exigible à compter du mois suivant le versement du prêt au fournisseur.
Engagements de l'allocataire	<ul style="list-style-type: none"> • Achat dans le mois suivant l'attribution du prêt, sous peine d'annulation de ce dernier. • Respect du choix du matériel inscrit sur le devis.
Les étapes de la demande	<ol style="list-style-type: none"> 1. J'envoie ma demande complétée, datée et signée à la Caf avec le devis remis par le magasin, la copie du certificat de scolarité ou du contrat d'apprentissage, ou l'attestation de formation professionnelle. 2. Après étude de ma demande et le cas échéant, la Caf me donne son accord et m'adresse un contrat de prêt, en 2 exemplaires. 3. Je me rends auprès du magasin qui m'a remis le devis dans un délai maximum d'un mois, avec la lettre d'accord et un exemplaire de mon contrat de prêt daté et signé par le(s) parent(s). 4. Je règle au magasin ma participation de 10 % du coût de l'achat. Le magasin transmet à la Caf le contrat de prêt daté et signé par le(s) parent(s), la facture d'achat et le reçu de 10 %. 5. Le mois suivant le versement au fournisseur, la Caf prélève la première mensualité prévue jusqu'au remboursement complet du prêt. <p>Aucune somme ne doit être versée auprès du magasin avant l'accord définitif du prêt.</p>

PARTIE RESERVEE A VOTRE TRAVAILLEUR SOCIAL (Non obligatoire)

QUOTIENT FAMILIAL DE L'ALLOCATAIRE :

€

AVIS MOTIVE :

Nom et prénom du Travailleur social : _____

Date : |____| |____| |____|

Signature et cachet :

AVIS DU TUTEUR, CURATEUR OU LE DELEGUE AUX PRESTATIONS FAMILIALES (obligatoire)

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Date : |____| |____| |____|

Signature et cachet :